Communiqué de presse du 18 juillet 2011



Logement : un nouveau projet pour le Moensberg!

Christos Doulkeridis, Secrétaire d'Etat en charge du Logement, annonce le dépôt d'une nouvelle demande de permis d'urbanisme pour le site du Moensberg. Fruit d'une volonté de dialogue avec les représentants des riverains, ce projet verra le jour sur le terrain au coin de la rue du Moensberg et de la rue du Bourdon à Uccle. Il s'agit d'un nouveau départ pour un projet dont le permis d'urbanisme initial avait été suspendu par le Conseil d'Etat en 2006, suite à une requête introduite par des associations de riverains. « Pour concevoir ce nouveau projet, l'accent a été mis sur le dialogue. Plusieurs rencontres avec les représentants des habitants ont été organisées. La participation citoyenne est un signe de bonne gouvernance et permet de consolider les projets en devenant un réel outil d'aide à la décision, à l'évaluation et au suivi d'un projet de construction », estime Christos Doulkeridis. « Ici, ces échanges avec les riverains ont aboutis à des adaptations fondamentales puisque les gabarits et la densité ont été revus à la baisse». La nouvelle mouture du projet prévoit 45 unités de logement autour d'une zone verte, pour un budget de 8 millions d'euros. Ce projet consiste en de petits immeubles d'une hauteur inférieure ou égale aux

millions d'euros. Ce projet consiste en de petits immeubles d'une hauteur inférieure ou égale aux immeubles voisins, comportant des logements d'une à quatre chambres, groupés par 3 à 6 unités. Leur gabarit et les matériaux utilisés correspondent à l'état existant du voisinage. Les logements envisagés sont donc en accord avec les caractéristiques du quartier et avec l'esprit du PPAS. « Le PPAS prévoit le maintien d'une zone relativement importante non-bâti. Mon souhait est de mettre en place à cet endroit un projet participatif en lien avec le tissu associatif », ajoute Christos Doulkeridis. « Je pense à des potagers, de l'agriculture urbaine, dans le cadre d'une gestion naturelle. Je mettrai cette question sur la table lors d'une des prochaines rencontres avec le propriétaire du terrain. »

Les nouveaux logements s'inscrivent pleinement dans la perspective d'une **transition écologique** du logement social puisqu'ils sont conçus selon les normes passives. Un intérieur d'îlot est constitué de zones de jardins privatifs et d'une plaine de jeux pour enfants. Les personnes à mobilité réduite (PMR) ne sont pas oubliées. Tous les logements situés au rez-de-chaussée des immeubles sont accessibles aux personnes moins valides et 2 logements sont entièrement adaptés.

Le chantier pourrait démarrer au premier semestre 2012 et se terminé fin 2013, début 2014. Ce projet est une nouvelle démonstration de la réforme en cours dans le logement social et du nouvel essor que prend le Plan Régional du Logement grâce à la bonne collaboration avec la Commune et le CPAS d'Uccle. Même si le projet Alsemberg est toujours bloqué au Conseil d'Etat, le chantier à la plaine du Bourdon (34 logements sociaux, 34 logements moyens, salle de quartier) démarre le 1^{er} septembre et d'autres projets importants sont sur la table de dessin.

Autres infos:

Pouvoir subsidiant : Région de Bruxelles-Capitale, dans le cadre du Plan Régional du Logement

Maître d'ouvrage : Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB)

Propriétaire du terrain : CPAS d'Uccle **Architecte :** Atelier d'architecture ANTEX